

Rapport D'ACTIVITÉ

DANEVELL
OBEREREZH
2024

2024



L'esprit
MORBIHAN
Spored ar **MOR-BIHAN**



SOMMAIRE

Édito du Président	4
3 questions à Antoine Lafargue	5
2024 en images	6
21 cantons, 42 Élus	8
Les solidarités humaines au cœur	11
Accompagner enfants et parents.....	12
Protéger tous les enfants	13
Soutenir chacun pour que personne ne reste sur le côté	14
Favoriser l'insertion professionnelle.....	15
Faciliter le quotidien des personnes handicapées	16
Aider nos aînés à bien vieillir	17
Des routes aux rivages : aménager et préserver le territoire	19
Entretien des routes et des infrastructures.....	20
Faciliter les mobilités douces	21
Un environnement à préserver	22
Le Morbihan, un département portuaire	24
Préserver les eaux et les milieux aquatiques	25
Des territoires bien accompagnés	27
Accompagner les territoires dans leur développement.....	28
Développer l'accès au numérique.....	29
Aménagement foncier et rural	30
Tourisme : le Morbihan poursuit son développement.....	31
Collèges, culture et sport	33
Des collèges à construire et à entretenir.....	34
Favoriser l'épanouissement et la réussite des collégiens.....	35
Le Morbihan au cœur du sport.....	37
La culture, un patrimoine à préserver et à partager.....	38
Ressources du Département	41
Un Département performant au service des Morbihannais.....	42
Compte administratif 2024.....	44

ÉDITO du Président



Réaliser. Voilà l'essence même de notre engagement. Dans un pays où l'efficacité de l'action publique est plus que jamais scrutée, **notre responsabilité est d'apporter des résultats concrets, visibles, qui améliorent le quotidien de nos concitoyens.** C'est ce que nous faisons, jour après jour, avec constance et détermination.

Le Département du Morbihan est aujourd'hui reconnu comme le mieux géré de France. Ce n'est pas un hasard, mais le fruit d'une trajectoire assumée, d'un travail rigoureux et d'une gestion exemplaire. **Depuis six ans, nous avançons sans nous endetter, en maintenant un haut niveau d'investissement et en maîtrisant nos dépenses d'une manière exemplaire.** Cet équilibre est précieux : il garantit notre capacité à agir dans la durée, à innover sans renoncer à la prudence, à porter des projets ambitieux tout en restant solides face aux incertitudes.

Mais une administration, aussi performante soit-elle, n'est rien sans les femmes et les hommes qui la font vivre. Si le Morbihan avance, c'est grâce à celles et ceux qui, chaque jour, traduisent nos ambitions en actions

concrètes, qui font du service public une réalité tangible. Ce rapport d'activité en est la preuve : il témoigne d'une énergie collective au service du territoire et de ses habitants. Il ne retrace qu'une partie de nos réalisations, mais en offre une vision fidèle.

Je vous invite à le découvrir, à parcourir ces pages et, au-delà, à explorer plus en détail nos réalisations sur le nouveau site Internet du Département. Ce site, pensé comme un outil moderne et accessible, reflète aussi notre manière d'agir : avec clarté, transparence et engagement.

Avançons avec cette même exigence. Car l'action publique n'a de valeur que si elle se traduit en résultats. Et ici, en Morbihan, nous avons choisi d'agir. C'est aussi cela l'esprit Morbihan !

David LAPPARTIENT
Président du Département du Morbihan



3 QUESTIONS

à Antoine Lafargue, Directeur général des services

Antoine Lafargue est le directeur général des services du Département du Morbihan. À la tête de plus de 2 800 agents, il livre sa vision du territoire et de la collectivité, puis dresse le bilan de l'année 2024 et les priorités pour 2025.

L'année 2024 marque le passage vers le mi-mandat. Que faut-il en retenir ?

2024 aura été une année charnière, celle où les politiques publiques engagées en début de mandature ont pris leur pleine mesure. De grands projets ont abouti, comme la généralisation du forfait qualité des services d'aide à domicile ou l'inauguration d'équipements structurants.

Dans le même temps, le travail quotidien des services s'est poursuivi avec rigueur et engagement. Nous pouvons être fiers d'une administration qui sait conjuguer vision stratégique et attention aux réalités de terrain.

L'année 2024 a-t-elle apporté son lot de défis ou de difficultés ?

Chacun mesure à quel point l'environnement institutionnel et financier est devenu incertain. D'un côté, les attentes des citoyens restent fortes ; de l'autre, les contraintes budgétaires imposent d'agir avec encore plus d'efficacité et de discernement. Dans ce contexte, le Département a su faire ce qu'il fait de mieux : adapter ses politiques publiques, rechercher la perfor-

mance et innover, même dans la contrainte. Cette capacité d'anticipation et de modernisation est notre force et notre responsabilité. Plus que jamais, il s'agit de garder le cap, avec lucidité et audace.

Quel cap pour 2025 et quelles priorités pour l'année à venir ?

L'année 2025 s'inscrit dans une double dynamique : celle de la continuité dans l'action publique et celle de la transformation.

La modernisation passe par de nouveaux outils numériques, l'intelligence artificielle, la gestion des données, mais notre boussole reste l'humain. Plus que jamais, notre rôle est de bâtir une administration du lien, attentive aux réalités du terrain et aux attentes des habitants. L'innovation n'a de sens que si elle sert l'épanouissement de chacun, et c'est cette exigence qui guidera notre engagement au service du Morbihan.



RETOUR

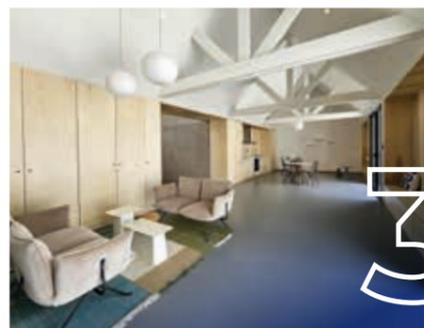
sur 2024 en images



1



2



3



4



5



6



7



8



9



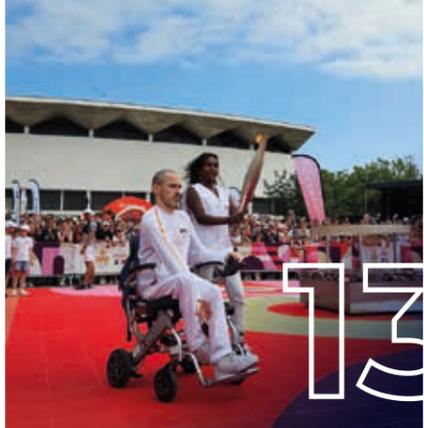
10



11



12



13



14



15



16



17



18



19



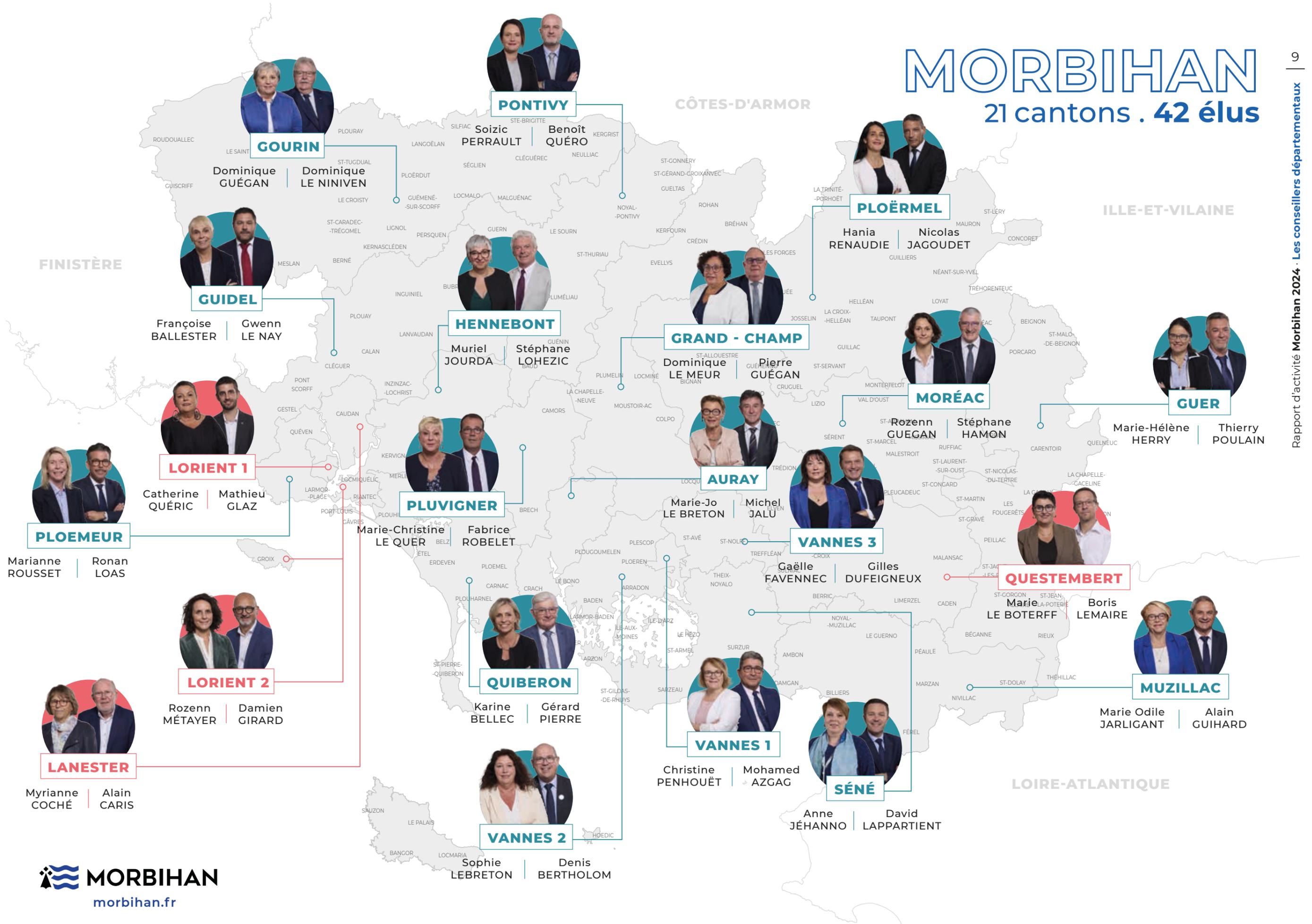
20

Janvier - 1. Inauguration du collège Jean-Loup Chrétien à Questembert | **Mars - 2.** Les Entretiens du Morbihan sur l'habitat et le logement | **3.** Inauguration de la résidence inclusive Penn Duig à Brec'h | **Avril - 4.** Inauguration du sentier côtier GR34 des communes du Tour du Parc et de Surzur | **Mai - 5.** Inauguration de l'habitat inclusif Ti Nov à Larmor-Plage | **6.** Restitution du travail de mémoire de collégiens pour le projet Générations héros | **7.** Fête de la nature et inauguration des aménagements du site de l'étang et marais du Hézo | **Juin - 8.** Commémorations du 80^e anniversaire du débarquement en Morbihan | **9.** Relais de la Flamme Olympique en Morbihan | **10.** Jumelage avec le département de Haute-Savoie | **11.** Montée en Top 14 du RCV | **Juillet - 12.** Inauguration de la voie

cyclable entre Le Bono et Baden | **Août - 13.** Relais de la Flamme Paralympique en Morbihan | **Septembre - 14.** Pose de la première pierre du village SOS Enfants de Sarzeau | **15.** 10^e rencontres de l'environnement du Morbihan : changement climatique et enjeux de transformation | **Octobre - 16.** Inauguration des aménagements du tour de l'étang de Pen Mur à Muzillac | **17.** Portes ouvertes de la Maison Départementale de l'Autonomie | **Novembre - 18.** Accueil des 28^e Rencontres nationales Vélo & Territoires en partenariat avec Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération | **Décembre - 19.** 10 ans du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan | **20.** Remise du dossier de candidature des « Mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan » au patrimoine mondial de l'Unesco

MORBIHAN

21 cantons · 42 élus





Les SOLIDARITÉS humaines au cœur

L'action sociale est une compétence majeure du Département, qui agit tout au long de la vie : accompagner les femmes enceintes, suivre la santé des tout-petits, protéger les enfants placés, lutter contre la pauvreté et l'exclusion, favoriser le retour à l'emploi des allocataires du RSA, aider les personnes âgées et en situation de handicap dans leur vie de tous les jours, aider les familles à se maintenir dans leur logement en fonction de leurs ressources.

ACCOMPAGNER enfants et parents

Dès la grossesse, la future maman est mise en lien avec les services de la PMI (Protection maternelle et infantile) implantés sur tout le territoire, en particulier lorsqu'il s'agit d'une maman ou d'un couple de parents dans la difficulté.

La quasi-totalité des enfants sont vus en bilan de santé durant la maternelle. Le Département soutient également la création de places de garde pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans.

Agir précocement pour renforcer le lien parent-enfant

La qualité de la relation établie entre le parent et son nouveau-né joue un rôle essentiel dans son développement et sa santé. Attentif au bien-être des plus petits, le Morbihan a choisi de s'inscrire dans le dispositif national PANJO. Ce dispositif propose aux parents un accompagnement personnalisé à domicile, avant et après la naissance, par des professionnels de la protection maternelle et infantile (PMI).

L'objectif est de favoriser la création de liens d'attachement sécurisants avec leur enfant. 127 familles ont été suivies en 2024 et les résultats sont très encourageants.

Offrir à chaque enfant un bilan de santé en école maternelle

Chaque année, les services de la PMI du Département se rendent dans les écoles maternelles du Morbihan pour proposer un bilan de santé aux enfants de 3 à 4 ans. Cet examen permet de repérer d'éventuels besoins spécifiques afin de garantir à chaque enfant les meilleures conditions pour bien démarrer ses apprentissages.

Le Morbihan fait partie des Départements les plus engagés dans cette démarche en France. Il détient l'un des meilleurs taux de réalisation en France, et c'est un engagement de prévention qui nous est cher : s'assurer que chaque enfant bénéficie des conditions optimales pour entrer dans les apprentissages. Ainsi en 2024, 6973 rendez-vous ont été proposés et 6548 enfants ont pu bénéficier de ce dépistage.



■ **15 344 places** d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans (12 148 en individuel et 3 196 en collectif)

■ **6 973 rendez-vous** proposés pour réaliser un bilan de santé en école maternelle, couvrant 99,4 % des enfants concernés en Morbihan.

Expérimentation réussie avec la CAF pour le soutien aux structures d'accueil de la petite enfance

En 2024, une nouvelle collaboration a été lancée entre le Département et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour accompagner les projets de création de structures d'accueil pour les jeunes enfants, comme les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) et les Maisons d'Assistants Maternels (MAM). La délégation de cette mission par le Département à la CAF simplifie les démarches des porteurs de projets.

Parallèlement, le Département se concentre sur ses missions d'accompagnement et de suivi des structures d'accueil pour garantir un accueil de qualité et sécurisé pour les enfants.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La lecture est une activité précieuse qui ne se limite pas aux adultes et aux enfants plus âgés. Lire des livres à son bébé dès le plus jeune âge favorise son développement et son éveil, enrichit son langage et son vocabulaire tout en renforçant le lien avec ses parents.

En 2024 les services de la PMI ont organisé, en collaboration avec la médiathèque départementale, une journée à destination des professionnels accueillant les jeunes enfants afin de les sensibiliser à l'intérêt de la lecture pour les tout-petits, et les inciter à développer des actions autour du livre en Morbihan.

PROTÉGER tous les enfants

Le nombre d'enfants protégés est en forte croissance et partout en France, la protection de l'enfance est un service public sous tension. En 2024, le Département du Morbihan a poursuivi son engagement en faveur des enfants les plus vulnérables, en renforçant ses dispositifs d'accompagnement et en développant de nouvelles initiatives pour mieux répondre à leurs besoins.

Lancement d'un dispositif de parrainage avec Parrains par mille

Le Département du Morbihan a lancé un appel à manifestation d'intérêt pour la création d'un service de parrainage de proximité et de mentorat en faveur des enfants suivis par le service de la protection de l'enfance. Ce dispositif vise à instaurer une relation durable et de confiance entre un parrain bénévole et un enfant en difficulté, à travers des rencontres régulières.

L'objectif est de favoriser l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant en lui offrant un soutien bienveillant et personnalisé. L'association Parrains par mille a été retenue pour porter ce projet. Elle a engagé une dynamique de recrutement de bénévoles tout en renforçant sa coopération avec les services de la protection de l'enfance. Les premières mises en relation entre mineurs et futurs parrains ont débuté en 2025.

Création d'une maison de l'enfance pour les mineurs non accompagnés à Sarzeau

Pour assurer un accueil adapté des mineurs non accompagnés les plus jeunes, le Département a sollicité le Centre départemental de l'enfance pour ouvrir une maison de l'enfance. Ce lieu permet un accompagnement de proximité 24h sur 24 pour 20 jeunes enfants migrants. Leur intégration a été possible grâce à l'accueil bienveillant de la commune de Sarzeau et de ses habitants, qui ont facilité leur inclusion dans les écoles, leur accès aux services publics et leur apprentissage du français, notamment grâce à l'engagement de bénévoles.



■ **3 436 signalements** reçues à la cellule de recueil des informations préoccupantes, soit une évolution de 16% par rapport à 2023

■ **1 848 enfants accueillis** au titre de la protection de l'enfance et **2 046 enfants suivis** au domicile

■ **Plus de 1 500 professionnels** œuvrent chaque jour en faveur de la protection de l'enfance

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département, dans son rôle de chef de file de la protection de l'enfance, a invité les partenaires et ses professionnels à participer à un cycle de conférence sur les écrans et les troubles du neurodéveloppement.

Il a également proposé aux familles, en lien avec l'association La Sauvegarde, deux journées de formation sur les compétences parentales, abordant des thèmes tels que l'autorité parentale, les étapes clés du développement de l'enfant, et l'éducation au quotidien. Ces actions seront renouvelées en 2025.

Renforcement de l'accompagnement éducatif à domicile : ouverture de 200 places

L'action éducative à domicile est une mesure de protection de l'enfance décidée par le juge ou mise en place dans le cadre d'un accord avec les familles. Elle s'adresse à des parents rencontrant de grandes difficultés éducatives, entraînant un risque pour la santé, la sécurité, l'éducation ou le développement de l'enfant. Dans le cadre d'un appel à projet, le Département a décidé d'ouvrir 200 places complémentaires en 2024 pour faire face aux besoins. Il a aussi renforcé le service rendu aux enfants et aux familles en renforçant les compétences des services de la petite enfance et de la médiation familiale.



SOUTENIR les personnes en difficulté

Accéder aux bonnes informations pour savoir de quelles aides bénéficier, obtenir un rendez-vous avec une assistance sociale dans un centre médico-social, se rendre dans un lieu d'écoute après avoir subi des violences intrafamiliales et y trouver du soutien, obtenir une aide d'urgence pour ses achats alimentaires... Vous ne le savez pas forcément, mais tout cela est rendu possible grâce à l'action des services du Département !

Protection des personnes vulnérables et lutte contre les violences

Les assistantes sociales du Département ont soutenu 75 personnes en situation de vulnérabilité ainsi que 38 familles dans le cadre d'une mesure d'accompagnement en économie sociale et familiale. Grâce à une meilleure coopération avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), le repérage des situations à caractère social s'est amélioré, entraînant une augmentation des saisines (+20%).

Par ailleurs, l'aide d'urgence aux victimes de violences conjugales, créée en décembre 2023, a renforcé l'accompagnement des victimes sur le territoire. Ce dispositif a aussi permis de venir en aide à des personnes jusque-là inconnues de nos services sociaux (21%).

Nouveau règlement du Fonds de solidarité logement

Le Département gère le Fonds de solidarité logement (FSL). Cette enveloppe financière, à laquelle contribuent de nombreux partenaires, a pour objectif d'aider les personnes en difficultés à accéder à un logement décent, à s'y maintenir et à disposer des services essentiels comme l'eau et d'énergie.



Afin de répondre aux difficultés d'un plus grand nombre de Morbihannais face à l'inflation et à l'augmentation du coût des énergies, le règlement intérieur du FSL a été modifié depuis le 1^{er} mars 2024. La modification principale porte sur la revalorisation des plafonds de ressources concernant l'aide financière

allouée au paiement des factures d'énergie et d'eau, ce qui permet de répondre aux besoins de davantage de Morbihannais.

En 2024, 4 484 aides ont été accordées pour un total de 1,43 million d'euros, soit une hausse de 12 % du nombre d'aides et de 20 % du montant financier octroyé.

Dynamisation du dispositif Morbihan Solidarité Energie

Depuis 2017, le Département a mis en place un Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) sur l'ensemble de son territoire. Le dispositif Morbihan Solidarité Energie (MSE), permet de repérer les ménages en situation de précarité énergétique et de les accompagner dans la réduction de leurs dépenses énergétiques. Cette aide, ouverte sous conditions de ressources, est pilotée par le Département et géré en lien avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL).

En 2024, un appel à manifestation d'intérêt a mobilisé de nouveaux acteurs. Deux nouveaux opérateurs ont rejoint le dispositif. En 2024, MSE a ainsi réalisé 345 visites contre 285 en 2023.

Prévention des expulsions locatives

Le Département copilote avec l'État la politique de prévention des expulsions locatives. Depuis janvier 2025, des commissions de coordination ont été mises en place dans chaque arrondissement pour examiner les situations complexes et proposer des solutions adaptées.

Ces instances réunissent les services sociaux du Département, la CAF, la MSA, les bailleurs sociaux, les représentants de l'État, Action Logement et d'autres acteurs engagés.



FAVORISER l'insertion professionnelle

Dans le cadre de sa politique d'insertion, le Département attribue le RSA (revenu de solidarité active) et accompagne les bénéficiaires dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle. Pour cela, il s'appuie sur un réseau de prestataires et d'intervenants sociaux, mobilisés pour proposer un accompagnement adapté à chaque situation.

Dynamisation des chantiers d'insertion

En 2024, un appel à projets a été lancé pour renforcer les chantiers d'insertion en lien avec le programme départemental d'insertion.

L'objectif est de proposer un encadrement technique et un accompagnement socio-professionnel fondés sur une médiation active entre salariés en insertion et employeurs locaux. 28 structures portent aujourd'hui 44 chantiers d'insertion sous convention. Ce dispositif vise à faciliter l'accès à un emploi stable et à favoriser une meilleure intégration professionnelle.

Soutien aux mobilités solidaires

La mobilité constitue un enjeu-clé pour l'insertion des personnes éloignées de l'emploi et de la formation. Pour y répondre, l'État, la Région Bretagne et le Département du Morbihan ont lancé un appel à manifestation d'intérêt afin de soutenir des solutions adaptées aux besoins des publics en insertion.

Grâce à ce dispositif, un véhicule 8 places, des vélos électriques et des scooters ont été mis à disposition de deux associations : Néo Mobilité et la mission locale de Ploërmel. Cette initiative vise à lever un frein majeur pour les personnes en recherche d'emploi et à faciliter leur insertion durable.



- **373 389 accueils** dans les centres médico-sociaux (+4,4 % par rapport à 2023), dont 68 553 actes de primo-accueil (+3,7 %).
- **54 184 interventions sociales**, soit une hausse de 4,9 %
- **5 020 dossiers** du Fonds unique d'aide, pour un total de 1,25 million d'euros.
- **Plus de 1 400 familles accompagnées** dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance.
- **11 972 foyers bénéficiaires** du RSA au 31 décembre 2024, un chiffre stable.

Le SAVIEZ-VOUS ?

432 professionnels œuvrent au quotidien pour garantir un service public de qualité dans les centres médico-sociaux, avec l'appui de 30 agents dans les services centraux.

FACILITER LE QUOTIDIEN des personnes handicapées

Aides financières, et techniques, accompagnement humain, soutien aux aidants... L'une des missions essentielles du Département est d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap. En 2024, le Département a par exemple renforcé ses services en facilitant l'organisation des transports scolaires pour les élèves handicapés et en améliorant la qualité des services d'aide à domicile.

Généralisation du forfait qualité des services d'accompagnement à domicile

Le Département autorise, finance et soutient l'activité des Services d'accompagnement à domicile (SAD) pour qu'ils puissent assurer les plus de 2 500 000 heures d'interventions annuelles auprès des publics dépendants à domicile.

Au-delà de cette mission, le Département s'engage en accordant plus de 4,7 millions d'euros d'aides directes pour améliorer la qualité d'intervention des SAD (formations, équipements, prises en charge nocturnes, etc.) et renforcer l'attractivité de leurs métiers (financement de véhicules de services notamment). Cette « dotation qualité », qui sera reconduite et renforcée annuellement, constitue un soutien direct au bénéfice des principaux acteurs du maintien à domicile sur le Morbihan !

Nouveau téléservice : transport spécial des élèves et étudiants handicapés

Le Département contribue, par l'organisation et le financement du transport des élèves et étudiants en situation de handicap, à rendre effectif leur droit à la scolarité.

Depuis 2024, plus de 720 élèves et leurs familles ont désormais accès à un téléservice qui leur permet de s'inscrire en ligne et d'être en relation avec leur transporteur au quotidien : un élève malade, un changement d'emploi du temps, un chauffeur absent, un stage à venir, une scolarité qui évolue vers un nouvel établissement ? Le téléservice permet d'accompagner au plus près l'ensemble de ces situations et de s'assurer que l'élève dispose toujours d'un transport adapté à sa disposition.

Automatisation du renouvellement des droits à la Maison départementale de l'autonomie

La Maison départementale de l'autonomie (MDA) reçoit chaque jour plus de 120 nouvelles demandes d'ouverture de droits.

Réduire les délais d'évaluation et éviter la charge administrative sont des objectifs constants pour les équipes. C'est pourquoi la MDA a, courant 2024, accordé plus de 2 800 renouvellements de droits par anticipation. Cette mesure concerne des bénéficiaires de différents droits (allocation adulte handicapé, cartes de stationnement, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, etc.) depuis plus de 10 ans, arrivant à échéance en 2025 et dont la situation de handicap n'évoluera pas.

Reconduite chaque année, cette démarche leur évite des formalités administratives, garantit la continuité de leurs droits et améliore les délais de traitement pour les primo-demandeurs.



AIDER NOS AÎNÉS à bien vieillir

L'accompagnement des personnes âgées est l'une des compétences les plus emblématiques du Département. Et parce que le Morbihan comptera deux fois plus de personnes âgées de plus de 75 ans en 2050, cette compétence est au cœur des préoccupations de la collectivité. C'est un véritable défi qui nous attend. Il en va de la qualité de vie de nos aînés au temps présent, et de notre qualité de vie à tous dans quelques années ou décennies !

Dix nouveaux habitats inclusifs

Accompagner les personnes dépendantes nécessite de développer une palette variée de propositions pour leur permettre de trouver celle qui répondra le mieux à leurs projets de vie. L'habitat inclusif est à ce titre une solution simple, souple, qui permet d'allier le confort de vie d'un « chez soi » à la sécurité d'un accompagnement social et médico-social adapté.

Pionnier avec les domiciles partagés depuis plus de 20 ans, le Morbihan a, en 2024, continué de renforcer son offre en validant et finançant la création de 10 nouveaux habitats inclusifs dans le département. Plus de 80 personnes âgées et en situation de handicap pourront ainsi vivre au sein d'un groupe et partageront, avec l'aide d'un animateur, un même projet de vie tout en disposant de toute l'aide et de l'accompagnement nécessaires à la prise en compte de leur dépendance.

Décision d'habilitation à l'aide sociale de deux résidences autonomie

Contrairement aux EHPAD, les résidences autonomie ne sont jusqu'à présent pas habilitées à l'aide sociale, c'est-à-dire au mécanisme qui permet au Département de se substituer aux quelques 18% de résidents dont les ressources ne permettent pas de financer leur hébergement.

La fragilité financière de certains résidents les oblige parfois à privilégier l'EHPAD alors même que leur dépendance ne le justifie pas. C'est pourquoi, le Département a décidé d'habiliter, en 2024, deux premières résidences autonomie à l'aide sociale. Désormais, les ressources des

personnes ne seront plus un critère d'orientation et elles pourront, en toute liberté, privilégier l'établissement qui correspond le mieux à leurs besoins et à leurs envies.

Portail aidants.morbihan.fr

Si le numérique constitue une avancée et une chance dans de nombreux domaines, il contribue également à multiplier les sources d'informations au risque, parfois, de perdre certains usagers ainsi que leurs aidants.

C'est pourquoi, le Département a développé le site aidants.morbihan.fr qui recense plus de 900 solutions sur l'ensemble du département à destination des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et leurs aidants. Ce portail permet en quelques clics de trouver un service ou une aide, de se renseigner sur les actualités des différents dispositifs et de trouver l'animation, ou l'événement qui aura lieu prochainement près de chez soi. Un service numérique unique, gratuit, à destination de tous !



■ **630 000 euros** par jour consacrés par le Département à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

■ **3 600 000 pages de dossiers** (allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, aides sociales) actuellement gérées par les services du Département, soit l'équivalent de la distance Vannes-Marseille. Leur numérisation est en cours.





Des ROUTES AUX RIVAGES : aménager et préserver le territoire

Dans un contexte où chacun doit **faire évoluer ses modes de déplacements pour lutter contre le dérèglement climatique, le Département entretient les routes et infrastructures existantes et dans le même temps, développe les mobilités douces.** Il intervient également dans la gestion durable des ports et des ressources en eau, tout en veillant à la préservation de l'environnement et des écosystèmes locaux.

ENTREtenir LES ROUTES

et les infrastructures

La Département du Morbihan consacre chaque année des investissements importants pour garantir la sécurité et la qualité de son réseau routier. En 2024, le projet de mise à 2x2 voies de la RD 769, entre Lann Sévelin et Kergoal, illustre cette démarche. Ce projet de 18 millions d'euros prend en compte les enjeux de mobilité douce et de covoiturage. Parallèlement, plus de 2,6 millions d'euros ont été alloués à la rénovation d'ouvrages d'art essentiels.

Doublement de la RD 769 à Caudan : le projet se concrétise

En septembre 2024, le Département a lancé les travaux d'aménagement de la section sud de la route départementale 769 en mise à 2x2 voies sur un tronçon de 3,8 km entre Lann Sévelin et Kergoal, sur l'axe Lorient – Roscoff.

Ce projet, estimé à 18 millions d'euros, prend en compte les mobilités douces, notamment au travers de l'aménagement d'itinéraires cyclables ainsi que le covoiturage avec l'aménagement d'une nouvelle aire à l'échangeur de Kergoal.

Le projet a bien avancé en 2024 avec la réalisation des fouilles archéologiques, la mise en œuvre anticipée des mesures environnementales et le lancement des travaux sur les ouvrages d'art. Il se poursuivra jusqu'en 2026.

Renforcer la sécurité et moderniser les ouvrages d'art du Morbihan

Le Département gère plus de 1 400 ouvrages d'art. En 2024, il a investi 2,6 millions d'euros dans des réparations d'envergure, notamment sur la digue de la Ferrière à Buléon pour 430 000 euros, le pont de Bovrel à Sérent pour 425 000 euros et le pont de Bellé à Saint-Congard pour 400 000 euros. Ces travaux permettent aussi de veiller aux continuités hydrauliques et de renaturation

Modernisation de la gestion du réseau routier grâce à l'intelligence artificielle

En 2024, le Département a déployé un outil d'analyse de l'état des routes départementales s'appuyant sur l'intelligence artificielle : Vialytics. Des caméras embarquées dans les véhicules de patrouille prennent régulièrement des photos, qui sont ensuite analysées automatiquement et classées sous forme de notation de 1 à 5.

Les tronçons les plus dégradés, notés entre 4,5 et 5, s'étendent sur 205 km, soit seulement 5 % du réseau routier départemental. Ils seront prioritaires pour des travaux en 2025. La note moyenne du Département est de 2,24 sur 5 en 2024.

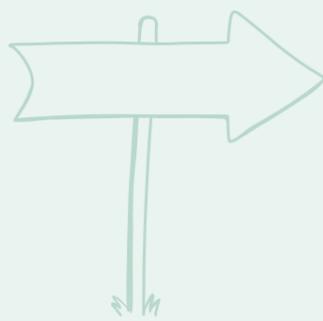


- 4 100 km de réseau routier départemental
- 1400 ouvrages d'art gérés par le Département (ponts et murs de soutènement en bord de route)

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département a mis en place un processus de concertation avec les élus locaux et tous les citoyens. Cette approche méthodologique permet d'intégrer chaque projet d'infrastructure dans un projet d'aménagement du territoire concerté, porté et répondant aux besoins de mobilités à diverses échelles.

C'est le cas par exemple en 2024 du projet d'aménagement de la section entre les carrefours des Trois Rois et de Ménimur sur la RD767, à Vannes.



FACILITER

les mobilités douces

Le Département du Morbihan s'engage résolument en faveur des mobilités douces afin de développer une mobilité plus variée et durable sur l'ensemble de son territoire. Adopté en juin 2023, le schéma départemental des mobilités vise à offrir des solutions de déplacement diversifiées à tous les Morbihannais. Parmi les initiatives phares, la création de 250 km d'itinéraires cyclables d'ici 2033, répartis sur 62 parcours le long des routes départementales. L'objectif est d'inciter aux déplacements quotidiens à vélo, contribuant ainsi à la réduction du trafic routier et des émissions de carbone.

Un schéma cyclable départemental qui se concrétise : l'inauguration de la piste entre Le Bono et le giratoire de Baden

Inaugurée en juillet 2024, cette section de 2,4 km sur la route départementale n°101, constitue un maillon supplémentaire de l'itinéraire Auray-Vannes. C'est un investissement de 1,2 million d'euros intégralement financé par le Département.

Sécurisée et confortable, cette voie cyclable offre une alternative à l'utilisation de la voiture pour les plus courts déplacements du quotidien. La poursuite de cette section jusqu'au giratoire de Pomper est actuellement en cours de travaux : sa mise en service sera effective en 2025. Les études se poursuivent pour rejoindre l'entrée d'Arradon.

Soutien aux projets des territoires : la création d'une voie verte reliant Ploemeur à Larmor-Plage

Le Département a aussi continué d'accompagner les projets des territoires en faveur des mobilités douces (voies vertes, pistes cyclables, cheminements piétons...). Pour 2024, ce sont près de 4 millions d'euros qui ont été versés aux collectivités locales pour concrétiser 50 projets.

Parmi les projets soutenus figure la voie verte cyclable reliant Larmor-Plage à Ploemeur. Longue de 3,2 km, elle a été conçue principalement sur des chemins existants, pour permettre une liaison sécurisée et qualitative, notamment pour les collégiens larmorien. Elle facilite aussi, pour les Ploemeurois, l'accès vers la côte larmo-

rienne. Le Département a apporté une aide de 225 000 euros à ce projet, pour un montant total de 1,1 million d'euros.

Rencontres Vélo & Territoires : le Département publie son guide à destination des collectivités territoriales

En novembre 2024, le Département a accueilli, avec Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération, les 28^e rencontres Vélo & Territoires. Réunissant élus et techniciens, cet événement national annuel est un lieu de partages, d'échanges et d'inspiration pour développer le vélo au quotidien.

Parmi les temps forts de cette édition figurait la présentation du guide technique pour la création d'infrastructures cyclables hors agglomération et le long des routes départementales. Construit grâce à l'expertise et l'expérience du Morbihan, ce document complet constitue un ensemble de choix innovants et de conseils issus de récentes réalisations. Il se veut aussi pédagogique pour montrer les difficultés concrètes recensées lors des études opérationnelles et pour aider les communes et communautés de communes dans leurs prises de décisions.

Téléchargez le guide des infrastructures cyclables hors agglomération :



Le SAVIEZ-VOUS ?

Pour mesurer les impacts positifs de la piste cyclable Le Bono-Baden, le Département a, entre le 15 juillet 2024 et le 16 septembre 2024, procédé à un comptage : 8 605 passages ont été enregistrés sur cette section de 2,4 km.

Concrètement, ce sont près de 21 000 km qui ont été évités en voiture, soit 11 tonnes de CO2 non rejetées et près de 475 000 kilocalories dépensées. Rappelons que le vélo, c'est écologique, économique et bon pour la santé.





UN ENVIRONNEMENT à préserver

Face aux conséquences du changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, le Département se mobilise de façon concrète au travers de plusieurs de ses politiques pour préserver, restaurer et protéger l'environnement et le cadre de vie des Morbihannais. Nouvelles acquisitions foncières et travaux dans les Espaces naturels sensibles, ouverture de sentiers de randonnée et replantation de haies illustrent cet engagement.

Des travaux sur les marais et un nouvel Espace naturel sensible (ENS) accessible au public

L'année 2024 aura été forte en actions sur les marais départementaux qui accueillent de nombreuses espèces, en particulier des oiseaux d'importance nationale voire internationale, telles les sternes, les avocettes élégantes ou les échasses blanches.

Les travaux de restauration des marais du Branzais et de Men Ar Mor à Pénestin ont été finalisés et inaugurés le 4 octobre. Ils deviendront, en estuaire de Vilaine, une zone de repos, de nidification et d'hivernage pour ces espèces.

Le 25 mai, le nouveau circuit de découverte de l'étang de la Villeneuve à Le Hézo a été inauguré lors d'une fête de la nature qui a accueilli plus de 150 personnes. Ce circuit a été créé avec l'aide des enfants de l'école communale qui viennent chaque année étudier le site et découvrir la biodiversité sur le site.

De nouvelles acquisitions foncières pour renforcer le réseau des ENS

En 2024, plus de 62 hectares de surfaces supplémentaires ont été acquis par le Département, en particulier 22 hectares de forêts le long du Scorff à Pont Scorff. Les landes du Bignac ont

également été confortées pour protéger une plante herbacée rare en France et endémique en Morbihan, le Panicault vivipare.

Poursuite des travaux d'ouverture du sentier côtier

La randonnée est l'une des activités les plus adaptées pour découvrir les paysages et la nature morbihannaise, à l'intérieur des terres et sur le littoral. La mise en place et le maintien des plus de 700 km de sentiers côtiers sur le littoral morbihannais nécessitent un travail quotidien.

Après avoir inauguré le GR 34 sur les communes du Tour du Parc et de Surzur le 13 avril, les travaux d'ouverture de la servitude piétonne le long du littoral ont été finalisés sur la commune de Belz au cours de l'automne. En lien avec



- 103 sites ENS
- 3 360 hectares de sites naturels gérés et protégés
- 1 348 espèces de végétaux 124 espèces d'oiseaux nicheurs et 59 papillons de jour recensés
- 144 animations nature qui ont attiré 2 286 visiteurs dans le cadre du programme « Morbihan Grandeur Nature » en 2024



l'Etat, le Département travaille activement à la définition de cette servitude sur la rivière de Crac'h et les façades océaniques de Carnac et la Trinité-sur-Mer. Le sentier de la commune de Saint-Philibert a été réhabilité, permettant ainsi de rénover certains ouvrages et d'améliorer les équipements pour un meilleur accueil du public.

Inauguration du tour de l'étang de Pen Mur

Après trois années de négociation foncière, d'études et de travaux, les 10,5 km de sentiers de randonnée et de parcours sportif autour de l'étang de Pen Mur ont été inaugurés le 18 octobre 2024. Ce site aux multiples composantes paysagères permet de parcourir différents milieux de l'Argoat morbihannais : landes, forêts, prairies tout en conservant la proximité avec cet étang, qui est également un site de captage d'eau potable.

Reconstruire le tissu bocager morbihannais

Le bocage, composé d'arbres et d'arbustes à plat ou sur talus, est un paysage agraire identitaire du Nord-Ouest de l'Europe depuis le XVIII^e siècle, et de la Bretagne tout particulièrement. Il répondait à des besoins multiples pour l'élevage, notamment la protection du bétail, l'approvisionnement en bois de chauffage et bois d'œuvre. Cependant, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, il a été perçu comme une contrainte en raison d'exigences de rentabilité, et a subi une destruction massive.

Reconnu aujourd'hui pour ses intérêts multiples, notamment la protection de nos ressources en eau et de la biodiversité, il fait l'objet d'opérations de restauration. En 2024, 82 km de haies ont ainsi été plantés, dont la moitié sur talus, dans le cadre du programme Breizh Bocage. En Morbihan, neuf techniciens spécialistes du bocage œuvrent au niveau local pour mettre en œuvre les actions financées.



- 6 200 km de cheminement pédestre référencés
- 1 830 km de sentiers : 6 GR (grande randonnée) et 3 GRP (grande randonnée de pays)

Le SAVIEZ-VOUS ?

42 000 km de haies, c'est le linéaire recensé par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), à l'échelle du Morbihan. Soit 2 000 km de plus que la circonférence de la Terre !

LE MORBIHAN, un département portuaire

Avec ses 31 ports départementaux et son littoral emblématique, le Morbihan s'impose comme un territoire maritime d'exception. Entre modernisation des infrastructures et évolution de la gestion portuaire, le Département renforce en permanence son engagement pour une gestion durable et dynamique de ses ports.



Une nouvelle capitainerie au port de La Roche Bernard

Le port départemental de la Roche-Bernard, en Vilaine maritime, est renommé pour son attractivité et ses services appréciés des plaisanciers (563 places à flot, 210 places sur terre-plein, laverie, pompe à eaux noires, commerces et professionnels du nautisme). Les plaisanciers aiment amarrer leurs bateaux dans « ce joli port d'une belle petite cité de caractère ! ».

La Compagnie des ports du Morbihan a entrepris un réaménagement des équipements et une réflexion sur son organisation spatiale, en concertation avec les communes.

La nouvelle capitainerie a été implantée sur l'eau, dans la concession portuaire, afin de réduire l'emprise foncière. Cette solution s'intègre harmonieusement dans le projet global de restructuration du chantier naval de la Couronne situé au port Neuf, avec pour objectif de le redynamiser.

Un changement d'exploitant pour le port de Saint-Jacques à Sarzeau

La commune de Sarzeau a pris la décision d'anticiper d'une année la fin de la concession du port départemental de Saint-Jacques, qu'elle exploitait depuis 49 ans. Initialement prévue pour le 31 décembre 2025, cette transition a été avancée après concertation avec la Compagnie des ports du Morbihan et les services du Département.

Dès le 1^{er} janvier 2025, la gestion du port est confiée à la Compagnie des ports du Morbihan. L'opération vise à moderniser et améliorer les services du port en s'appuyant sur la société publique locale du Département, conformément à la stratégie départementale de gestion des ports départementaux adoptée en septembre 2023.

La contribution du Département à « La mer en débat »

Acteur engagé de longue date dans la planification maritime, le Département a participé au débat public national "La mer en débat", organisé de novembre 2023 à avril 2024. Il s'agit, pour l'Etat, de prendre des décisions structurantes pour l'avenir de la mer et des littoraux, qu'il s'agisse de la protection de l'écosystème marin, du partage de l'espace maritime ou de l'éolien en mer. Comme 225 autres participants, le Département a exprimé sa vision à travers un "cahier d'acteurs".

Il soutient une planification énergétique et écologique intégrée, veillant à concilier préservation de l'environnement, respect des paysages, activités économiques et sécurité de la navigation.



- 31 ports départementaux
- 12 000 places gérées par la Compagnie des ports du Morbihan
- 57 réunions des conseils portuaires et des commissions locales des usagers permanents des installations portuaires de plaisance (CLUPIPP)

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, le Département a confirmé le recours au vote électronique pour l'organisation des 21 élections des représentants des usagers de la plaisance au sein des conseils portuaires. Moins de papier, moins de déplacements donc moins d'empreinte carbone et un accès simplifié pour tous !

PRÉSERVER LES EAUX et les milieux aquatiques

Rivières, marais, zones humides... Le Département agit pour restaurer et protéger ses milieux aquatiques. À travers des enjeux de biodiversité complexes et un accompagnement des collectivités pour l'assainissement, le Département affirme sa volonté de préserver durablement la ressource en eau.

Restauration du cours d'eau du Plessis sur l'Espace naturel sensible de Lagoden

Dans le cadre d'une mesure d'accompagnement du projet de réaménagement de la route départementale 769 à Caudan, le Département a mené des travaux de renaturation du marais de Lagoden à Lanester, une propriété départementale classée Espace naturel sensible (ENS). Le marais avait été entièrement drainé et recalibré il y a plus de 50 ans.

Les travaux de réméandrage du Plessis ont permis de doubler le linéaire du cours d'eau, passant de 1 à 2 km. Ce retour à un état plus naturel favorise des périodes de débordement plus fréquentes et plus longues sur les zones humides attenantes. Il permet également de mieux stocker l'eau à l'étiage, de mieux infiltrer les éventuels polluants présents dans l'eau et de développer la biodiversité.



Les enjeux de biodiversité mieux intégrés aux projets

Dans la continuité des engagements pris dans son Schéma départemental des ENS et de la biodiversité, le Département a animé un groupe de travail pour mieux prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les études et projets de restauration des milieux aquatiques. Ce travail a permis la définition d'un cadre méthodologique concerté avec les services de l'État, ainsi que la formation des techniciens de rivières. Ces avancées sont destinées à être partagées avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'amélioration de l'état des rivières et cours d'eau.

L'expression de la solidarité départementale pour améliorer l'assainissement

Le Département accompagne les communes et intercommunalités dans l'amélioration du fonctionnement de leurs systèmes d'assainissement via le service d'appui technique à l'épuration et au suivi des Eaux (SATESE), associé à un appui financier.

En 2024, 49 projets ont été soutenus pour un montant total de 2,5 millions d'euros de subventions. Cet appui s'est par exemple concrétisé par l'élaboration de schémas directeurs d'assainissement collectif sur quatre communautés de communes, par le renforcement d'un poste de refoulement sur le réseau de collecte de Le Palais, à Belle-Île-en-Mer, ou par l'installation d'équipements d'autosurveillance sur sept stations du territoire de Centre Morbihan Communauté.



- 105 systèmes d'assainissement suivis
- 430 visites de stations d'épuration
- 145 jours d'ingénierie-conseil au bénéfice des maîtres d'ouvrage ruraux



Des TERRITOIRES bien accompagnés

Premier partenaire des communes et des intercommunalités, le Département accompagne les territoires sur une multiplicité de thématiques : soutien aux communes et aux associations dans leurs projets ancrés dans le territoire, encouragement des initiatives en lien avec le développement durable, soutien aux centres d'incendie et de secours, amélioration des infrastructures numériques, aménagement foncier, développement touristique, ...

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

dans leur développement

Grâce à son programme de solidarité territoriale, ses contrats de territoire, ses opérations spécifiques et plusieurs enveloppes thématiques (patrimoine, mobilités douces, eau, casernes de pompiers), le Département a accompagné, comme chaque année, plus d'un millier de projets locaux portés par les communes et les intercommunalités, pour un total de plus de 40 millions d'euros d'investissement. C'est un soutien unique dans le Grand Ouest à ce niveau.

Construction des halles à Mauron

Dans le cadre du projet de revitalisation de son centre-bourg, la commune de Mauron a souhaité se doter d'un bâtiment pour y aménager des halles multifonctions ainsi qu'un point information. Ce nouvel équipement de près de 200 m² accueille des festivités, spectacles, expositions ainsi que le marché hebdomadaire. D'importants travaux de voirie et d'aménagements urbains et paysagers ont été réalisés afin d'améliorer la lisibilité des halles, fluidifier et sécuriser les déplacements dans le centre-bourg.

Le Département a accompagné la commune dans son projet et l'a financé à hauteur de 313 500 euros pour un montant total s'élevant à 1 587 163 euros.

Construction d'un centre multimédia à Noyal-Pontivy

L'accès aux usages et outils du numérique constitue une priorité afin de garantir l'égalité des chances et l'attractivité des territoires. C'est pourquoi la commune de Noyal-Pontivy a réhabilité un ancien bâtiment pour en faire un espace multimédia, le Technoal, dédié à la découverte, à l'apprentissage et au perfectionnement des outils numériques. Des salles informatiques et des conseillers numériques accueillent les habitants, et un atelier de réparation a même été installé pour donner une seconde vie aux appareils électroniques.

Le Département a soutenu cet ambitieux projet à hauteur de 174 715 euros pour un montant total des travaux de 701 244 euros.



- Plus de 1000 projets locaux accompagnés par le Département pour 40 millions d'euros
- 478 dossiers instruits dans le cadre du plan de solidarité territoriale pour près de 25 millions d'euros
- Depuis 2021, 4000 projets accompagnés dans le cadre du plan de solidarité territoriale pour 200 millions d'euros



DÉVELOPPER

l'accès au numérique

Le Département du Morbihan s'engage pleinement pour assurer l'accès au très haut débit sur l'ensemble du territoire. Aux côtés du syndicat Mégalis Bretagne, il veille à la bonne progression des déploiements de fibre optique et adapte son soutien financier pour accélérer leur réalisation

Assurer la complétude des déploiements de fibre optique sur le territoire

En 2024, le Département a accompagné le syndicat Mégalis Bretagne qui porte le projet Bretagne Très Haut Débit. Le Département est vigilant sur le rythme des déploiements réalisés par le syndicat et a pu mettre en place une nouvelle convention de financement. Celle-ci a permis de finaliser la phase 2 du projet et d'engager les déploiements de la phase 3 qui s'échelonne jusqu'à fin 2026. Le montant de la participation versée par le Département depuis le lancement des déploiements atteint 30 millions d'euros sur un montant total de participation estimé à 43 millions d'euros pour l'ensemble du projet.

Au 31 décembre 2024, 205 000 locaux sont devenus éligibles à la fibre grâce à Mégalis Bretagne dans le Morbihan, représentant 58 % de l'objectif final fixé à 350 000 d'ici fin 2026. L'objectif intermédiaire sera d'atteindre un taux d'éligibilité à la fibre sur le Morbihan de 80 % pour la fin 2025.

Le SAVIEZ-VOUS ?

Le Département du Morbihan permet aux Bellilois d'accéder aux services à très haut débit. Propriétaire d'une liaison en fibre optique de 23 km reliant Quiberon à Belle-Île-en-Mer, il la met à disposition des quatre grands opérateurs nationaux depuis 2024. Ces derniers peuvent ainsi proposer leurs services fixes et mobiles aux habitants de l'île, à la vitesse de la lumière !

LUTTER

contre les incendies



Pour renforcer la prévention des risques et la sécurité civile, le Département apporte un soutien déterminant au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS). En 2024, il a consacré 30,7 millions d'euros à son fonctionnement et financé l'achat de nouveaux équipements.

Soutien à la capacité opérationnelle du SDIS

Engagé pour la sécurité des Morbihannais, le Département soutient activement le Service départemental d'incendie et de secours. Principal financeur de cet établissement, il lui fournit les moyens nécessaires pour assurer ses missions de secours et de lutte contre les incendies.

En 2024, le Département a ainsi contribué financièrement au fonctionnement du SDIS à hauteur de 30,7 millions d'euros, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Une subvention d'équipement de 1 million d'euros a également été allouée afin de moderniser le parc de véhicules et de matériel. Parallèlement, le Département a poursuivi son accompagnement à l'effort d'investissement des communes et intercommunalités en reconstruisant, réhabilitant ou agrandissant leurs centres d'incendie et de secours.



- 415 sapeurs-pompiers professionnels
- 2 426 sapeurs-pompiers volontaires
- 118 personnels administratifs, techniques et spécialisés
- 40 991 interventions réalisées entre le 1^{er} janvier et le 30 novembre 2024 (contre 38 157 sur la même période en 2023, soit une hausse de 7,4 %), dont 80% dédiées aux secours aux personnes

AMÉNAGEMENT FONCIER et rural en Morbihan

L'aménagement foncier rural est une politique du Département, notamment à travers l'action de l'Aménagement foncier agricole forestier et environnemental (AFAFE). Un grand nombre de projets sont menés, beaucoup plus que dans d'autres départements

L'AFAFE, c'est quoi ?

L'Aménagement foncier agricole forestier et environnemental consiste en général en des procédures longues qui durent de 10 à 12 ans. Il s'agit de regrouper ou restructurer des parcelles de terrains dispersées. Cela peut passer par des échanges de terrains, ou par des transactions financières.

L'objectif est de faciliter l'exploitation des terrains agricoles et de mieux les adapter à leurs usages, dans une logique de développement durable. Il s'agit aussi d'améliorer le cadre de vie et l'aménagement d'un territoire tout en préservant l'environnement et les paysages.

Six procédures en cours d'AFAFE sur le territoire

Arzal, Elven, Lanvéneq, Lanvaudan, Saint-Gildas-de-Rhuys et Séglien sont en cours d'AFAFE dans le département. C'est une procédure longue avec des étapes successives associant les propriétaires, les exploitants agricoles et tous les acteurs de l'aménagement.

L'année 2024 marque des avancées majeures, notamment avec l'enquête publique sur le projet de réorganisation parcellaire et le programme de travaux connexes sur Elven, l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) sur le projet d'AFAFE d'Arzal, ainsi que les inventaires faune et flore sur Séglien. Par ailleurs, un travail de terrain, de concertation et d'études se poursuit sur l'ensemble des communes. Le Département a également lancé une étude d'aménagement sur les communes de Saint Nolf et Carnac, afin d'apprécier l'opportunité d'engager une procédure d'AFAFE.

Le SAVIEZ-VOUS ?

L'aménagement foncier, bien que souvent associé aux remboursements critiqués pour leur impact environnemental, inclut des travaux « connexes » qui s'en distinguent. Ces interventions doivent limiter autant que possible leurs effets sur l'environnement et, lorsque certains impacts sont inévitables, des mesures de compensation doivent être mises en place.

MOUSTIQUES : une vigilance renforcée



Le Département dispose d'une équipe dont la raison est de réguler les populations de moustiques sur l'ensemble du territoire pour préserver le confort et la santé des habitants. À la demande des communes, celle-ci intervient sur les zones humides propices à leur prolifération, notamment les marais saumâtres du littoral.

Régulation des moustiques : plus de pluies, plus d'interventions !

Parmi ses missions, le Département assure un service de régulation des moustiques à la demande des communes. Six agents interviennent sur le territoire de 22 communes littorales, principalement sur des marais saumâtres. L'objectif est de limiter la prolifération des moustiques autochtones pour préserver le cadre de vie des Morbihannais et des touristes. L'année 2024, pluvieuse et donc favorable à la multiplication des moustiques, a nécessité une intensification des interventions du service départemental.

Le SAVIEZ-VOUS ?

La régulation des moustiques n'utilise pas de produits phytosanitaires. Les traitements mobilisent un bacille, agréé en agriculture biologique, qui a la faculté de détruire les larves. Mieux encore, quand cela est possible, la régulation utilise la gestion hydraulique dans les marais endigués: elle ne demande aucun produit et elle est parfaitement compatible avec les enjeux de préservation de la biodiversité!

TOURISME : LE MORBIHAN POURSUIT son développement

Le Morbihan est une destination d'exception où le tourisme joue un rôle clé, notamment pour l'économie locale. En lien avec l'agence de développement du tourisme du Morbihan et tous les acteurs du territoire, le Département participe à la promotion de la destination autour de 3 objectifs : attractivité, solidarité et transition.

Le Département adopte son schéma de développement touristique 2024-2028

Le tourisme en Morbihan est une chance et constitue un enjeu majeur pour l'économie locale, la création d'emplois et l'aménagement du territoire. Pour relever le défi d'un tourisme plus durable, inclusif et responsable, le Département a adopté son schéma de développement touristique 2024-2028.

Fruit d'un travail collaboratif avec Morbihan Tourisme, ce plan stratégique repose sur trois axes majeurs : attractivité, solidarité et transition. Il s'appuie sur dix enjeux-clés comme les mobilités, la durabilité, le logement et le patrimoine. Près de 70 actions sont déjà engagées pour faire du Morbihan un modèle de tourisme respectueux et dynamique, au service des habitants comme des visiteurs.

Ouverture d'Ostréapolis, le centre d'interprétation de l'ostréiculture à Le Tour-du-Parc

La culture de l'huître est un marqueur économique, paysager et culturel du Morbihan. C'est pourquoi, le Département a soutenu, à hauteur de 500 000 euros, le projet d'un centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture, Ostréapolis, porté par Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération. Situé aux portes de la Presqu'île de Rhuys, cet équipement est un outil de découverte et de compréhension des métiers, de rencontres gastronomiques et de recherche scientifique sur l'huître.

La Cité des Moussaillons : un espace dédié aux enfants à Lorient

Au sein de la célèbre Cité de la Voile Eric Tabarly située à Lorient La Base, la nouvelle Cité des Moussaillons propose plus de 1 000 m² spécifiquement dédiés aux enfants de 2 à 12 ans. À travers une cinquantaine d'animations, ils découvrent de manière ludique et pédagogique l'univers de la mer et des bateaux ainsi que les enjeux liés à la protection des océans. Le Département a apporté un soutien financier de 225 000 euros sur un budget total de 2,5 millions d'euros.



- 4^e département français avec le plus grand nombre de monuments historiques protégés ou classés, soit 1 000 monuments
- Nature et paysages, premières raisons des choix de séjour en Morbihan
- 7 communes labellisées Petites cités de caractère*
- 2 000 km de sentiers de randonnées

Le SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Moustoir-Ac, est traversée par un itinéraire de randonnée reconnu, le GR38. Pour répondre à la demande des randonneurs en quête d'un toit pour la nuit, elle a fait construire un hébergement touristique. La commune a ainsi transformé l'un des bâtiments de l'ancienne école en gîte d'étape et logement collectif pouvant accueillir randonneurs, cyclotouristes et chevaux. Le Département a apporté une aide de 45 070 euros sur un budget total de près de 129 000 euros.





COLLÈGES, culture et sport

Le Département est chargé de construire et de rénover les collèges publics et participe financièrement aux travaux des collèges privés. Il assure également l'entretien général des bâtiments et le service de restauration. Au-delà de cette mission, il accompagne les jeunes dans la concrétisation de leurs projets, favorisant ainsi leur épanouissement. Par ailleurs, la culture et le sport, véritables piliers du dynamisme territorial, bénéficient d'un engagement fort de la collectivité.



DES COLLÈGES à CONSTRUIRE et à entretenir

Le Département investit massivement dans la modernisation et la construction des collèges publics. En 2024, le nouveau collège Jean-Loup Chrétien à Questembert et l'extension du collège Paul Langevin à Hennebont ont été inaugurés. Ces réalisations illustrent l'engagement du Département pour offrir aux élèves et aux équipes éducatives des espaces adaptés, fonctionnels et durables.

Inauguration du nouveau collège Jean-Loup Chrétien à Questembert

En 2024, le Département a inauguré le nouveau collège Jean-Loup Chrétien à Questembert. Ouvert en 1967, le collège public Les Buttes prend le nom du spationaute Jean-Loup Chrétien à l'occasion d'une première reconstruction en 1992. Le nouveau bâtiment livré fin 2023 offre des conditions d'apprentissage optimales avec 16 salles d'enseignement général, 4 salles de sciences et technologies, une salle d'arts plastiques, une salle de musique et un CDI.

Un pôle pour la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) équipé d'espaces d'enseignement et de plateaux techniques vient compléter ces installations. Le préau sportif, finalisé en octobre 2024, achève cet ambitieux projet, dont le coût total s'élève à 17,5 millions d'euros.

Extension du collège Paul Langevin à Hennebont pour 600 élèves

Lors de la rentrée de septembre 2024, la nouvelle extension du collège Paul Langevin à Hennebont a également été inaugurée afin de porter la capacité d'accueil de l'établissement à 600 élèves compte-tenu de la hausse des effectifs. Cette extension, ajoutée à la reconstruction de 2013-2014, comprend cinq nouvelles salles d'enseignement, une salle adaptée pour une section Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS), une salle d'enseignement scientifique, une augmentation des surfaces de préau et deux blocs sanitaires. Le coût total des travaux s'élève à 2,2 millions d'euros.

Lancement de la restructuration du collège Anita Conti à Lorient

En 2024, le Département a lancé la restructuration du collège Anita Conti à Lorient, marquant la dernière étape du renouveau des collèges publics lorientais. En effet, après la reconstruction du collège Brizeux (ouvert en 2017) et la construction du collège de Tréfaven (ouvert en 2022), l'établissement va bénéficier d'une transformation majeure afin d'améliorer ses conditions d'accueil. Ce projet inclut la refonte de l'accueil, de la vie scolaire et des espaces de récréation, la rénovation thermique, le déploiement de panneaux photovoltaïques et la transformation du service de restauration. Le coût des travaux est estimé à 7,7 millions d'euros.

Reconstruction du collège Saint-Exupéry à Vannes en 2025

Le Département a également lancé une vaste restructuration du collège Antoine de Saint-Exupéry à Vannes, accueillant aujourd'hui 650 élèves, dont 74 en SEGPA. Malgré des extensions et rénovations antérieures, le collège nécessite de nouveaux aménagements pour améliorer l'organisation de ses activités éducatives et pédagogiques et aussi mieux répondre aux enjeux de transition énergétique. D'un montant de 31 millions d'euros, le projet prévoit la reconstruction du bâtiment d'enseignement, le réaménagement de la cour de récréation avec des zones végétalisées, et la reconstruction du gymnase municipal détruit en 2021. Les travaux débiteront en juin 2025 et s'étendront sur quatre ans, avec une organisation permettant le maintien des activités scolaires. L'année 2024 a été consacrée à la planification du chantier.



■ **230 millions** d'euros d'investissements dans les collèges pour la période 2021-2028

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT et la réussite des collégiens

Équipement numérique des collèges, projets d'éducation artistique et culturelle, programme d'actions pédagogiques, et restauration de qualité : chaque année le Département place les collégiens au cœur de ses priorités.

Le Département s'engage pour une restauration de qualité dans les collèges

En 2024, le Département a adopté une ambitieuse stratégie départementale pour une restauration collégienne durable et de qualité dans tout le territoire. Conscient des enjeux liés à l'alimentation des collégiens, il met en place un plan d'actions pour une cuisine plus durable, locale et équilibrée dans les collèges publics morbihannais. Au cœur de cette transformation, Morbihan Ty Self joue un rôle clé. Ce modèle innovant, qui sera progressivement déployé sur l'ensemble du département d'ici 2031, réinvente l'expérience des collégiens en réaménageant les espaces de service et en intégrant des stations thématiques proposant des produits frais, bio et locaux. En plus d'améliorer la qualité des repas, cette initiative permet de réduire le gaspillage alimentaire et d'encourager une alimentation plus responsable.

Génération Héros, un projet éducatif et culturel exemplaire pour faire vivre la mémoire

Au titre de sa politique éducative, et fort de sa volonté d'entretenir le devoir de mémoire, le Département du Morbihan a lancé en 2024 le projet « Générations Héros » à destination des collégiens en classe de 3^e. Il s'agit de valoriser des lieux de mémoire, développer la sensibilité des collégiens aux enjeux de mémoire et de commémoration et découvrir l'Histoire différemment. Le 17 mai 2024, 7 classes de collégiens ont présenté le fruit d'un an de travail autour de soldats morts pour la France au cours des deux guerres mondiales lors d'une cérémonie au Mémorial de Sainte-Anne d'Auray.

Les élèves ont d'abord reconstitué la vie de ces héros lors d'une séance de recherche aux Archives départementales. Puis, accompagnés par plusieurs artistes, ils ont réalisé des œuvres retraçant leur parcours : film d'animation en stop motion, slam, atelier d'écriture, photographies.

Découvrez le making-of de ce projet exemplaire, reconduit pour l'année scolaire 2025-2026 :



- **600 783 euros** consacrés aux parcours collégiens, projets pédagogiques sur les thèmes prévention et citoyenneté, art et culture et développement durable
- **3 382 interventions** d'associations et d'artistes financées dans les collèges publics par le Département (coût moyen d'une intervention : 240 euros par classe)
- **15 000 collégiens** prennent leur repas dans un collège public morbihannais
- **2 millions** de repas servis chaque année
- **178 postes** affectés aux services de restauration des collèges
- **-70%** de gaspillage alimentaire avec Morbihan Ty Self par rapport à un self classique

Le SAVIEZ-VOUS ?

Certains projets pédagogiques proposés aux équipes éducatives existent depuis de nombreuses années, preuve de leur succès et d'un engouement constant. Ainsi, en 2024, le Département a célébré le dixième anniversaire de l'opération Polars, qui invite les élèves à rédiger, avec des écrivains, des nouvelles publiées ensuite dans un recueil ; les 12 ans de la Webquest, jeu en anglais sur la légende du Roi Arthur ; et les 13 ans du Festival Photo des collégiens de la Gacilly.





Le SAVIEZ-VOUS ?

Lors de l'Ultra-Marin 2024, un coureur a relevé un défi inédit : boucler l'épreuve reine de 175 km... en sandales de plage ! Un exploit réalisé en un peu plus de 20 heures, prouvant que, sur cette course mythique, la détermination compte plus que l'équipement.

En 2024, le Département a mouillé le maillot pour 42 comités départementaux, de la voile au rugby, du cyclisme au canoë-kayak... et même pour le jeu d'échecs ! Avec un engagement financier de 730 000 euros, il accompagne le développement et la structuration du sport à tous les niveaux. Parce que structurer le sport, c'est aussi savoir jouer tous les coups !

LE MORBIHAN AU CŒUR DU SPORT,

de l'engagement et des grands événements

En 2024, le Département du Morbihan a renforcé son engagement pour le sport et l'attractivité du territoire. Du passage des Flammes Olympique et Paralympique au soutien des infrastructures et événements internationaux, il joue un rôle clé dans le rayonnement et le développement sportif morbihannais.

Flamme Olympique et Paralympique : le Morbihan en lumière

Le Département a piloté avec succès le passage des Flammes Olympique et Paralympique, un événement fédérateur célébrant les valeurs du sport et de l'inclusion. Mobilisant des dizaines de milliers de spectateurs, 200 relayeurs et un large dispositif logistique, cette journée a renforcé l'attractivité du territoire.

Objectif atteint : 100 000 participants, une couverture médiatique d'envergure et une démonstration éclatante du savoir-faire du Département pour fédérer les acteurs du territoire et organiser des événements majeurs.

RCV en Top 14 : un soutien départemental crucial

Le Département a joué un rôle clé dans la montée historique du Rugby Club Vannetais en Top 14, une avancée majeure pour le sport breton. Grâce à un appui financier aussi bien en fonctionnement qu'en investissement, le Département a contribué au développement des infrastructures, de la Rabine notamment, et à la professionnalisation du club.

Objectif : renforcer l'attractivité sportive et économique du territoire, accompagner les centres de formation et l'émergence de jeunes talents, et valoriser les performances des vitrines du sport en Morbihan que sont le RCV mais également le FC Lorient ou encore la Garde du Vœu d'Hennebont Tennis de Table.



- 220 000 licenciés sportifs : l'un des plus hauts niveaux de licenciés en France
- Plus de 2 200 associations sportives sur le territoire

Le département, terre de cyclisme international

Le Département joue un rôle essentiel dans l'organisation des Grands Prix cyclistes de Plouay et du Morbihan à Plumelec, événements phares du calendrier international. Son soutien financier et logistique garantit leur succès et contribue au rayonnement du territoire. Avec des milliers de spectateurs et une diffusion dans plus de 50 pays, l'impact sportif est considérable et génère d'importantes retombées économiques et touristiques en plus de promouvoir la qualité des routes morbihannaises.

Un soutien massif aux infrastructures et équipements sportifs

En 2024, le Département a investi plus de 7,2 millions d'euros pour soutenir 142 projets structurants sur tout le territoire. Parmi eux, la rénovation et l'extension de complexes sportifs à Auray et Quiberon, la création d'un pôle de glisse nautique à Guidel, la construction d'une tribune et de vestiaires au Football Club de Lorient, la création d'une salle de musculation au Rugby Club de Vannes, ainsi que d'une halle multisport à Languidic. Il a également soutenu l'aménagement d'infrastructures majeures comme la modernisation de la piste d'athlétisme et la construction d'un pôle sportif à Theix-Noyal, ainsi que la création d'un complexe multisport et l'aménagement de l'esplanade de foot à Inzinzac-Lochrist.

Le Département accompagne aussi les associations avec des aides à l'acquisition de véhicules, dont 16 financés en 2024 pour 171 000 euros.

LA CULTURE, un patrimoine à préserver et à partager

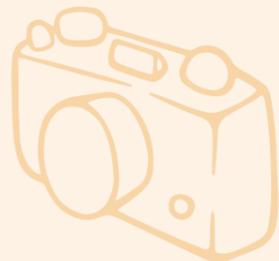
Le Département soutient, développe et valorise la culture et le patrimoine du Morbihan au bénéfice de tous. Partenaire essentiel des 228 bibliothèques du territoire, la médiathèque départementale développe l'accès à la lecture grâce au prêt de collections et à la formation. Le Département soutient également l'enseignement artistique, la création et la diffusion culturelle, tout en œuvrant à la promotion de la langue bretonne. Il s'engage activement dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine morbihannais, gère les Archives départementales et l'archéologie préventive. Enfin, il est propriétaire de plusieurs sites emblématiques, dont Kerguéhennec et le château de Suscinio.

Vers l'inscription des mégalithes de Carnac et du sud Morbihan au patrimoine mondial de l'Unesco

Avec plus de 550 monuments mégalithiques sur un territoire de 1000 km², les rives du Morbihan représentent une zone unique au monde.

En 2024, le dossier de candidature a été officiellement déposé au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco par l'ambassadeur de France. L'aboutissement de 12 années de travail, mené sous la coordination de Paysages de Mégalithes, association créée à l'initiative du Département. Elle fédère 28 communes, deux établissements publics de coopération intercommunale, le Centre des monuments historiques, le Conservatoire du littoral, la Région Bretagne et l'État.

Ensemble, ces acteurs s'engagent à préserver ce patrimoine exceptionnel, à le rendre accessible au plus grand nombre et à favoriser son appropriation collective. Il s'agit aussi d'un levier pour le développement du territoire. Résultat attendu à l'été 2025.



Le domaine de Kerguéhennec se transforme, la création artistique se déploie

Le domaine de Kerguéhennec à Bignan, ce sont 175 hectares de parc, un château du XVIII^e siècle largement transformé à la fin du XIX^e et classé Monument Historique, un parc de sculpture et un centre d'art dédié aux croisements entre art, nature et patrimoine.

En 2024, le château a fermé ses portes au public pour trois ans de restauration et de transformation, mais le parc reste ouvert aux promeneurs et aux curieux. En attendant la réouverture en 2027, l'équipe se mobilise dans tout le département pour porter des projets artistiques, éducatifs et intergénérationnels comme à Locminé avec le photographe Nicolas Hergoualc'h ou à Baud avec la compagnie Choari et le skateur Basile Danet. Au total, plus de 200 ateliers ont été animés dans tout le territoire.

Le SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, les archives départementales ont autorisé l'élimination de 5,6 km linéaires d'archives publiques, soit l'équivalent d'un chemin ininterrompu de boîtes d'archives entre la gare de Vannes et la plage de Conleau ! Cette opération essentielle, permet de libérer de l'espace, de faciliter l'accès aux documents importants et d'optimiser la conservation du patrimoine historique.



- **4 millions d'euros** attribués au Fonds de soutien au patrimoine pour la restauration et la valorisation pour 173 projets
- **242 395 visiteurs** au château de Suscinio (+11 %)
- **59 995 visiteurs** aux cairns de Petit Mont et Gavrinis (+17 %)
- **206 337 documents** prêtés par la Médiathèque départementale, 414 agents et bénévoles formés dans 145 communes.
- **1 387 lecteurs** accueillis aux Archives départementales, plus de 17 000 documents consultés sur place et 290 000 visiteurs uniques sur patrimoines-archives.morbihan.fr (soit 1 lecteur sur place pour 200 en ligne)
- **297 projets**, structures communes soutenus dans les champs artistiques, culturels et patrimoniaux pour un total de 3,5 millions d'euros dont : 15 projets pour le patrimoine : 440 000 euros
282 projets liés au schéma départemental des enseignements artistiques et à la diffusion culturelle : 3 millions d'euros



À Sainte-Anne d'Auray, les premières transformations voient le jour

Plusieurs acteurs culturels, éducatifs, religieux et mémoriels coexistent sur le site de la basilique de Sainte-Anne d'Auray. Vaste projet de restauration et de mise en valeur, le plan "Sainte-Anne 2030" vise également à renforcer la cohérence du site et favoriser son appropriation par tous les publics. Le Département accompagne cette transformation et soutient en particulier l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés. Les premiers chantiers ont abouti en 2024 : la restauration de l'Hôtellerie des Carmes offre des espaces rénovés pour l'école de musique et la galerie du cloître a pu être rouverte au public en proposant une exposition semi-permanente sur l'histoire du site et le Trésor, qui regroupe les objets offerts en reconnaissance à Sainte-Anne.

Nids et Cabanes de Tadashi Kawamata à l'île d'Arz

Après l'invitation faite à Daniel Buren en 2022, c'est le Japonais Tadashi Kawamata qui a été invité par l'île d'Arz avec le soutien du Département. Neuf installations insolites et monumentales ont vu le jour sur le toit de la mairie, au moulin de Berno ou à la cale de Penera. L'artiste a ouvert sa démarche créative à tous les Ildarais et notamment aux enfants de l'école qui ont pu imaginer leurs nids, présentés à la galerie d'Arz. Un parcours à (re)découvrir jusqu'au 2 novembre 2025.

Partenariat renouvelé avec le Festival Interceltique de Lorient

Le Département a réaffirmé son soutien au Festival Interceltique avec la signature d'une convention pluriannuelle 2024-2027 conjointe avec l'État, la Région, Lorient Agglomération et la Ville de Lorient. Cette convention marque l'attachement du Département à un festival qui fait vivre et rayonner la culture celte chaque été avec plus de 650 000 participants en 2024.

Elle marque aussi la volonté de développer les actions de médiation et la participation des Morbihannais, notamment lors de la Grande Parade. Le festival illustre à quel point la culture est un levier de développement pour le territoire. Une étude conduite par Audélor montre ainsi des retombées économiques en hausse de 48% depuis 6 ans, avec un impact positif pour l'emploi évalué à 324 équivalents temps pleins.



RESSOURCES du Département

L'action du Département est incarnée par ses quelque 2 800 agents, dont le bien-être, tant dans l'accomplissement de leurs missions qu'au sein de l'organisation, est une priorité. Cette ambition s'appuie sur une gestion financière rigoureuse et maîtrisée, garantissant à la fois l'efficacité des actions menées et un équilibre budgétaire pérenne.



RESSOURCES ET INNOVATIONS

un Département performant au service des Morbihannais

Démarche interne liée à l'amélioration de qualité et des conditions de vie au travail, modernisation et transformation numérique, développement de la « marque employeur »... Divers changements ont été opérés en 2023, et toute l'organisation du Département en interne va continuer d'évoluer pour plus de fluidité et de simplicité.

La transformation numérique accélérée de l'administration

En file active, la direction des services numériques du Département conduit actuellement **138 projets de front** ! Il est question du développement de l'intelligence artificielle (IA) dans la collectivité, de la stratégie de la donnée, des nouvelles bases de données de référence, de l'automatisation des tâches, de la dématérialisation de bout en bout... Ainsi en 2024, de nombreux systèmes d'information ont été déployés ou modernisés, comme pour la gestion financière (Grand Angle), pour le suivi du réseau routier (Vialytics, adossé à une IA), des ouvrages d'arts (Aréo) ou encore des redevances de voirie (Littéralis).

Anticiper et prévenir les risques, pour sécuriser la continuité de l'action publique

Le Département du Morbihan se distingue en France par la maturité de ses démarches internes en matière de contrôle et de prévention des risques. Il a ainsi défini sa « cartographie des risques » et a mis en place une gouvernance solide. Spécifiquement, la cybersécurité est au cœur des préoccupations contemporaines, tout comme la protection des données.

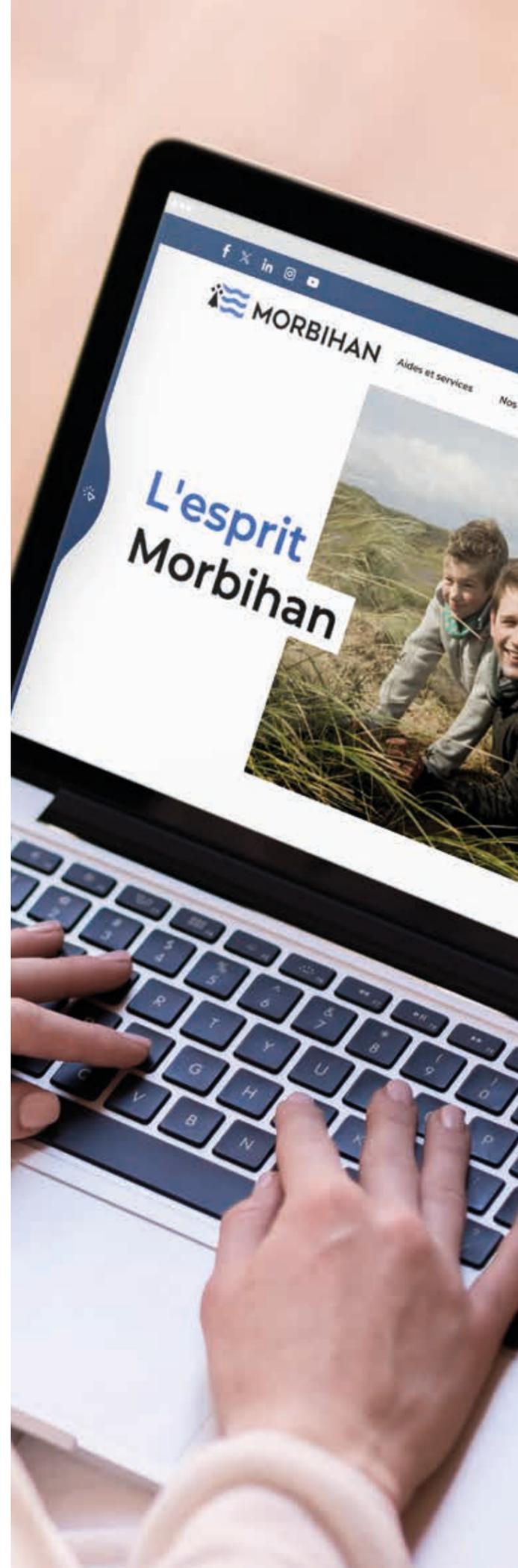
En avance dans ce domaine, le Département déploie plusieurs solutions de cybersécurité :

- un logiciel de filtrage avancé des mails entrants en vérifiant le niveau de sécurité de l'émetteur mais également en apportant une vérification sur le contenu et le sens du mail ainsi que des pièces jointes;
- un logiciel de surveillance des postes informatiques pour alerter en cas d'usages non appropriés ou non habituels;
- un logiciel de gestion des vulnérabilités en rapport avec les alertes émis par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) qui nous permet de réagir et de déployer les patchs de sécurité

L'attractivité des métiers

En 2024, le Département a conduit une importante négociation avec les organisations syndicales, pour faire évoluer la grille des primes dont bénéficient les agents, en fonction de leur métier. C'est ce que l'on appelle le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel ou RIFSEEP. En consacrant 1,5 million d'euros au projet, il a pu ainsi tout à la fois renforcer la fidélisation des agents, mais aussi améliorer leur pouvoir d'achat en rattrapant l'inflation subie depuis la précédente négociation, en 2017.

Bien qu'avec des rémunérations attractives, le Département du Morbihan maintient une parfaite maîtrise de ses charges de personnel, qui restent inférieures de 21 % à la moyenne bretonne et de 18 % à la moyenne nationale.



Une administration sûre de son cap et de ses valeurs

En 2024, le Département s'est doté d'un projet d'administration pragmatique, fondé sur quatre piliers :

- une administration performante et bien formée,
- la transition managériale,
- la transition numérique,
- l'engagement et l'exemplarité citoyenne.

Une trentaine d'actions en découlent, dont le parcours « Morbihan Compétences » qui vise à former l'ensemble des 250 managers de la collectivité à l'intelligence émotionnelle, la négociation, la Fresque du Climat ou encore la méthodologie de projets.

Lancement du nouveau site internet morbihan.fr

À l'issue d'un travail mené tout au long de l'année 2024, le Département a lancé début janvier 2025 son nouveau site Internet. L'objectif était de revoir l'ergonomie et le design mais surtout la navigation et l'accessibilité. Avec 70 % de conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité dès la mise en ligne et 90% visés en 2025, morbihan.fr souhaite garantir un accès équitable à tous. Repensé pour répondre aux besoins des usagers, le nouveau site propose notamment une navigation simplifiée avec l'accès aux informations et services en 3 clics maximum, un moteur de recherche des aides et une carte interactive pour localiser facilement les infrastructures et services. Prochainement, un portail de gestion de la relation usagers sera déployé, permettant de suivre les demandes en ligne et d'accéder à de nombreux téléservices.



- 2 800 agents
- 560 000 m² de bâtiments à entretenir
- 770 véhicules et engins
- 63 000 mandats de paiement traités par an

Le SAVIEZ-VOUS ?

- Fin 2024, les équipements numériques mobiles, tels que les ordinateurs portables et les smartphones, représentent 80% du parc, contre seulement 20% en 2019.

COMPTE administratif 2024

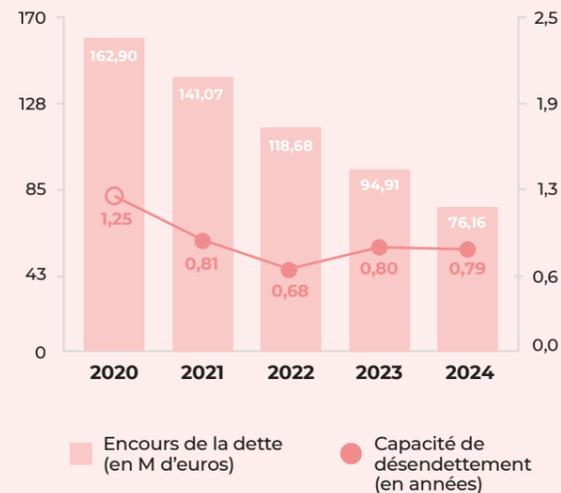
Des finances départementales solides et un investissement sans précédent

Dans un contexte national marqué par une forte dégradation des finances départementales, le Morbihan fait figure d'exception. Grâce à ses mesures courageuses et raisonnées, le Département maintient une dette maîtrisée, bien inférieure à celle des autres Départements. Il a d'ailleurs été distingué au niveau national par l'Agence France Locale avec la meilleure note de « scoring bancaire » parmi tous les Départements de France.

Cette gestion rigoureuse ne freine en rien l'ambition du Département qui maintient une très bonne capacité d'investissement, sans commune mesure avec les autres Départements. La collectivité parvient également à maîtriser ses dépenses de fonctionnement, notamment en matière de masse salariale, tout en garantissant des moyens solides pour ses compétences socles, qu'il s'agisse des collèges, de l'action sociale ou des aides aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Dans un paysage budgétaire en tension, le Morbihan démontre ainsi sa capacité à conjuguer rigueur financière et ambition d'investissement, au service d'un développement équilibré et durable du territoire.

L'excédent global de clôture atteint 25 millions d'euros à l'issue de l'exercice comptable 2024.

Toutefois, la contraction de l'épargne brute, un phénomène observé dans toutes les collectivités, se poursuit de près de 19 % par rapport à 2023. Le taux d'épargne brute passe ainsi de 16 % en 2023 à 12,4 % en 2024.

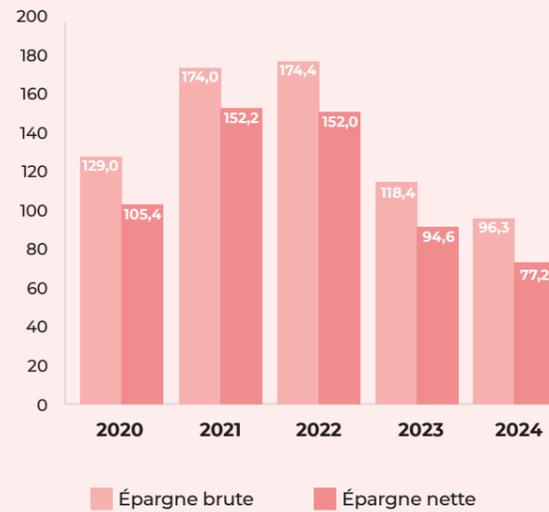


Une gestion maîtrisée sans recours à l'emprunt

L'épargne brute a permis d'autofinancer 60 % des dépenses d'investissement.

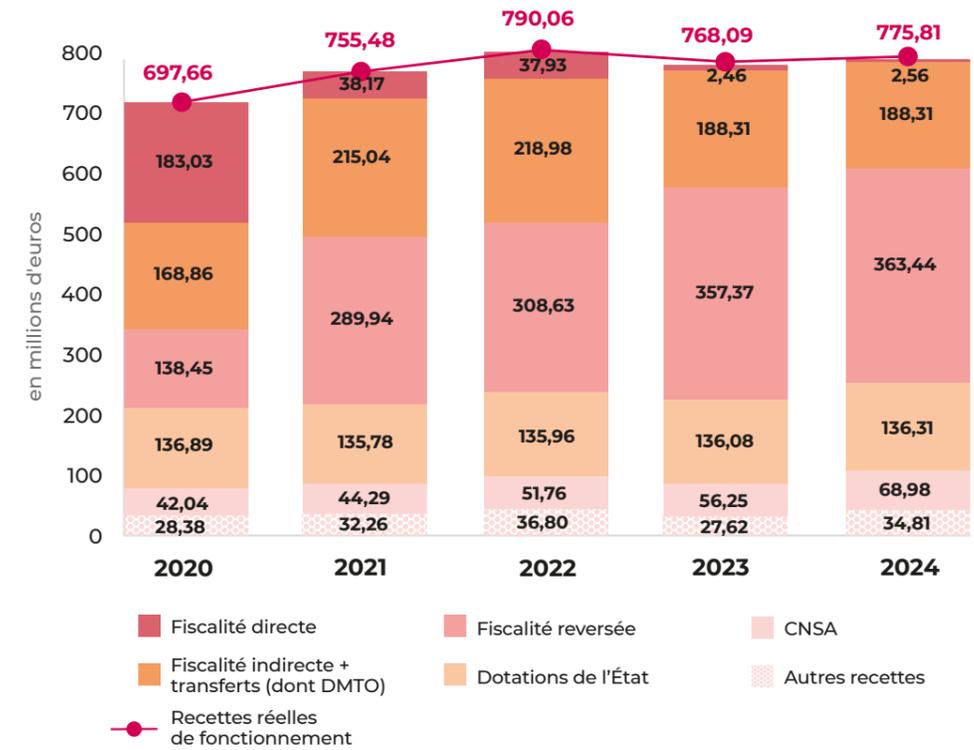
Le Département n'a contracté aucun emprunt en 2024, et ce pour la sixième année consécutive, profitant une dernière fois des excédents des années précédentes.

La capacité de désendettement du Département, qui mesure le temps nécessaire pour se désendetter s'il y consacrait toute son épargne, est de 0,79 an. À titre de comparaison, ce même ratio était de 4,2 pour la moyenne des Départements français fin 2023.



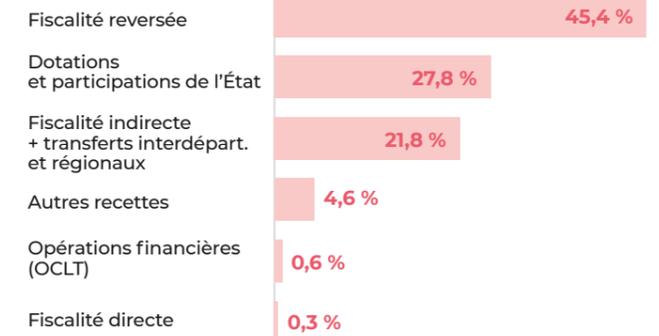
LES RECETTES

Les recettes s'élèvent à 799,8 millions d'euros en 2024



L'origine des recettes de fonctionnement en 2024

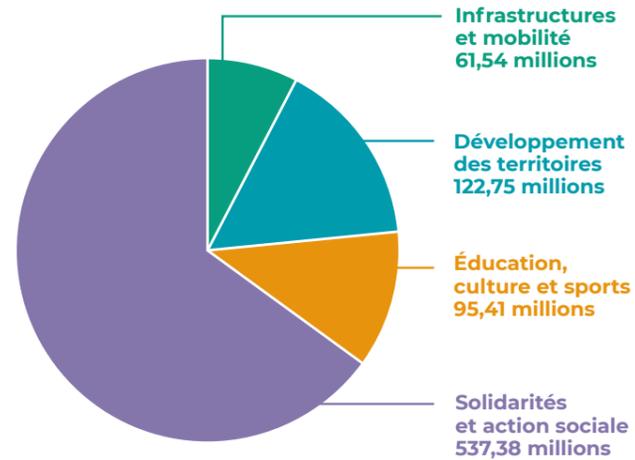
Parmi ces recettes, les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) connaissent une forte baisse. Après deux années de hausse exceptionnelle, les DMTO ont chuté de près de 20 % en 2023 et enregistrent une nouvelle baisse de 10 % en 2024.



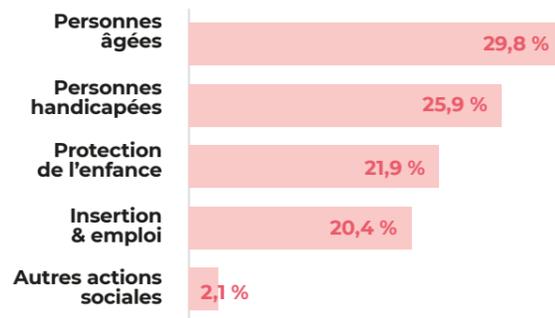
LES DÉPENSES

Un volume de dépenses totales de 845 millions d'euros

En 2024, les dépenses du Département s'élèvent à près de 845 millions d'euros, dont 80 % sont consacrées aux dépenses de fonctionnement, soit 679,35 millions d'euros, en hausse de 5%. Ces dépenses incluent notamment les aides consacrées aux solidarités et à l'action sociale pour 443 millions d'euros, soit 66 % des dépenses de fonctionnement de la collectivité.



Dépenses totales intégrant les dépenses support ventilées dans les compétences départementales



En 2024, les dépenses d'investissement reculent de près de 10 %. On observe des évolutions contrastées : les subventions augmentent de 14 %, tandis que les dépenses directes diminuent de 25 %. Le Département reste à un niveau très élevé, et très supérieur à la moyenne des autres Départements avec lesquels il peut se comparer habituellement.

En 2024, le délai global de paiement de la collectivité s'établissait à 20,79 jours en 2024, bien en deçà du délai règlementaire de 30 jours.

Le SAVIEZ-VOUS ?

63 000 lignes de dépenses de natures diverses (factures, subventions, allocations sociales, etc..) ont été traitées par le Département en 2024. Derrière chaque mandat, il y a un engagement financier en faveur des habitants, des entreprises, des collectivités et associations du territoire.



Création graphique : © Com d'Happy

Impression : Conseil départemental du Morbihan · Papier PEFC fabriqué à partir de pâtes provenant de forêts gérées durablement

Crédits photos : © Préfecture du Morbihan · © West Shore Production · © S. Salom-Gomis Paris-2024 · © A. Lamoureux

© L.Rannou · © D. Echelar · © V.Rannou · © X.Waerzeggers · © J. Lusseau · © Lo. Kersuzan - Morbihan Tourisme

© Auteurs de vues · © Freepik · © Adobe Stock · © CD 56

Ne pas jeter sur la voie publique

Hôtel du Département

2 rue de Saint-Tropez
56000 VANNES

02 97 54 80 00

morbihan.fr

